

Manuel des demandes en ligne prime crédit-temps

Une demande en ligne ne peut être introduite qu'à partir du deuxième trimestre au plus tôt suivant la date de fin de la période pour laquelle l'employeur souhaite introduire une demande.

Par exemple :

- une demande pour la période allant de janvier 2025 à décembre 2025 ne peut être introduite qu'à partir du 1er avril 2026 (= deuxième trimestre suivant la date de fin de l'ensemble de la période 2025)
- une demande pour la période de janvier 2026 à février 2026 inclus (l'employé est mis à la retraite à partir du 1er mars 2026) ne peut être introduite qu'à partir du 1er juillet 2026.

Étapes à suivre :

1. Accédez au [site du Fonds social](#)

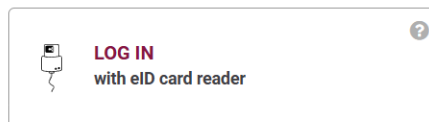
2. Cliquez sur « se connecter » et identifiez-vous à l'aide de eID / MyGov / itsme



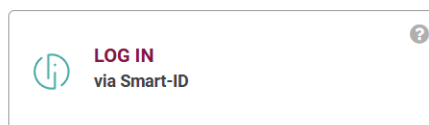
eID or mobile digital keys



[Activate MyGov.be](#)

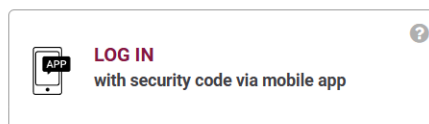
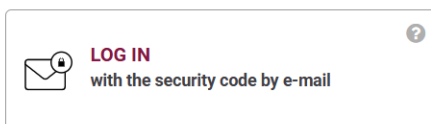


[Activate itsme](#)



[Activate Smart-ID](#)

Digital keys with security code and username + password



European authentication



Si vous recevez le message d'erreur « connexion échouée », il peut y avoir deux causes possibles:

- Vous n'êtes pas encore enregistré(e) comme représentant(e) de l'employeur (c.-à-d. qu'aucun rôle ne vous a encore été attribué). L'employeur doit d'abord t'attribuer un rôle via « Ma Gestion des rôles eGov » ; pour ce faire, il doit suivre [ce guide](#).
- Vous n'avez pas la nationalité belge. En tant que collaborateur/trice RH européen(ne), vous devrez alors suivre les étapes décrites dans [ce guide](#).

3. Sélectionnez l'employeur pour lequel vous faites une demande de remboursement de la prime

4. Cliquez sur « demander une prime », puis sur « crédit-temps »



5. Sélectionnez le travailleur pour lequel vous souhaitez introduire une demande.

Vous pouvez le faire en introduisant 3 chiffres du numéro de registre national ou 3 lettres du nom.

The image shows a form for requesting a prime. At the top, there is a progress bar with four steps: 1. Sélection de travailleur, 2. Données de l'employeur, 3. Prime: Crédit-temps (which is the current step), and 4. Confirmation. Below the progress bar, there is a search field for 'Travailleur lié *' with the placeholder text 'Rechercher par nom ou NISS (min. 3 caractères)'. To the right of this field is a toggle switch labeled 'Concerne une prolongation'. Below the search field is a dropdown menu for 'Responsable' with the selected value 'Le Commerçant Marc'. At the bottom of the form, there is a checkbox with the text: 'En tant qu'employeur, je déclare par la présente que, dans le cadre de cette demande de prime, le travailleur concerné a été informé du transfert de données à caractère personnel au Fonds social et que les données ont été correctement remplies.' There is a small information icon (i) to the right of this text.

6. Remplissez les données de l'employeur

Il est possible, à cette étape, de modifier les données de l'employeur ; celles-ci seront alors également mises à jour dans le profil de l'employeur (étape 11 – voir ci-après).

← Retour à l'aperçu des dossiers

1 Sélection de travailleur 2 **Données de l'employeur** 3 Prime: Crédit-temps 4 Confirmation

Les données que vous saisissez ou modifiez ici seront automatiquement appliquées à toutes les demandes de prime actuelles et futures

Données générales

Nom de l'entreprise: Le Commerçant SA Numéro d'entreprise: 0610.776.534

Numéro ONSS:

Données de la personne de contact

Nom: Le Commerçant Marc

Adresse e-mail: comeos-dev@peopleware.be ✓

Numéro de téléphone: +32475144999 ✓

Langue: Français

Compte bancaire de l'employeur

IBAN: BE80 0000 0024 0577 ✓

Adresse de l'employeur

Adresse: Broker Square 10
1000 Brussel
Belgique

Utiliser l'adresse de correspondance

Vider l'adresse

Rue*: Broker Square Numéro*: 10 Boite:

Code postal*: 1000 Commune*: Brussels

Pays*: Belgique

« Précédent Suivant »

7. Remplissez les données relatives à la prime de crédit-temps

Attention : Une demande en ligne ne peut être introduite qu'à partir du deuxième trimestre au plus tôt suivant la date de fin de la période pour laquelle l'employeur souhaite introduire une demande.

Par exemple :

- une demande pour la période allant de janvier 2025 à décembre 2025 ne peut être introduite qu'à partir du 1er avril 2026 (= deuxième trimestre suivant la date de fin de l'ensemble de la période 2025)
- une demande pour la période de janvier 2026 à février 2026 inclus (l'employé est mis à la retraite à partir du 1er mars 2026) ne peut être introduite qu'à partir du 1er juillet 2026.

Sous-type : sélectionnez le régime de l'employé pour lequel vous souhaitez introduire une demande de remboursement :

- Carrière à mi-temps (1/2)
- Crédit-temps à mi-temps avec motif
- Carrière à 1/5
- Crédit-temps à 1/5 avec motif

Attention : si l'employé a changé de régime au cours de l'année (par exemple d'une carrière à 1/5 à une carrière à mi-temps), vous devez introduire **2 demandes** (une demande par régime).

Année : sélectionnez l'année pour laquelle vous souhaitez introduire une demande. Une demande peut remonter jusqu'à 3 ans en arrière. Seules les années pour lesquelles une demande peut être introduite seront visibles dans la sélection.

Du au : indiquez les mois (de janvier à décembre) pour lesquels vous introduisez la demande. Il s'agit des mois durant lesquels l'employeur a effectivement versé la prime.

Montant : indiquez le montant que vous avez versé au titre des primes pour la période concernée, majoré de la cotisation patronale, le cas échéant. Pour plus d'informations sur les primes, cliquez [ici](#).

Cochez « approuver la déclaration ».

← Retour à l'aperçu des dossiers

Sélection de travailleur Données de l'employeur **3** Prime: Crédit-temps 4 Confirmation

Détails de la demande

Sous-type*
1/5 Crédit-temps avec motif

Année*
2025

De*
Janvier

Jusqu'au*
Décembre

Déclaration de l'employeur

Montant demandé*
1 213,08

- Déclare que le montant de la prime complémentaire est payé à travailleur *
- Déclare que l'attestation C62 crédit-temps de l'ONEM est conservé à des fins de contrôle *

Approuver la déclaration

Déclaration en date du*
30/04/2026

8. Résumé de la demande introduite

Si tous les champs obligatoires sont remplis et qu'aucun message d'erreur n'apparaît, vous pouvez introduire la demande en bas à droite. Il est également possible de ne pas encore soumettre la demande, mais de l'enregistrer et de la finaliser ultérieurement.

Résumé de la demande

Données de travailleur

Numéro NISS:
66.07.18-001.21

Nom de famille:
Moreels

Date de naissance:
18/07/1966

IBAN:
BE69 9545 6346 6678

Fonds:
SF 226

Prénom:
Eric

Langue:
Néerlandais

Adresse de correspondance:
Veldstraat 50
9000 Ghent
Belgique

Adresse e-mail:
r@peopleware.be

Numéro de téléphone:

Données de l'employeur

Nom de l'entreprise:
Le Commerçant SA

Adresse:
Broker Square 10
1000 Brussels
Belgique

Numéro d'entreprise:
0610.776.534

Numéro ONSS:

Adresse e-mail:
r@peopleware.be

IBAN:
BE80 0000 0024 0577

Prime: 1/5 Crédit-temps avec motif (Crédit temps)

Sous-type:
1/5 Crédit-temps avec motif

Montant demandé:
1.213,08

De:
Janvier 2025

Jusqu'au:
Décembre 2025

Concerne une prolongation

Date de première demande:
30/04/2026

Vous n'êtes pas encore prêt à envoyer votre demande?

Enregistrer sans envoyer

Enregistrez vos modifications à un stade intermédiaire afin de pouvoir continuer plus tard. Vos données sont conservées dans le dossier, mais ne sont pas encore envoyées ni traitées. Vous pouvez revenir à tout moment pour finaliser votre demande.

 Enregistrer la progression

Si les critères de validation requis ne sont pas respectés, un message d'erreur apparaît en haut de l'écran. Il n'est pas possible d'introduire la demande tant que les champs requis n'ont pas été modifiés. Il est toutefois possible d'enregistrer l'avancement et de finaliser la demande ultérieurement.

✓ Sélection de travailleur
 ✓ Données de l'employeur
 ✓ Prime: Crédit-temps
 4 Confirmation

⚠ Votre demande contient un ou plusieurs champs qui ne répondent pas aux critères de validation requis. La demande ne peut être envoyée tant que ces critères ne sont pas remplis. Vous pouvez modifier vos champs à l'étape précédente.

- ✖ Employé non déclaré avec C62 dans la DMFA : le crédit-temps n'a pas été correctement codé dans la DMFA.
- ✖ L'employé n'a pas été employé par cette entreprise.

Résumé de la demande

Données de travailleur

Numéro NISS: 66.07.18-001.21	Fonds: SF 226	Adresse de correspondance: Veldstraat 50 9000 Chent Belgique
Nom de famille: Moreels	Prénom: Eric	Adresse e-mail: comeos-dev@peopleware.be
Date de naissance: 18/07/1966	Langue: Néerlandais	Numéro de téléphone:
IBAN: BE69 9545 6346 6678		

Données de l'employeur

Nom de l'entreprise: Le Commerçant SA	Numéro d'entreprise: 0610.776.534	Numéro ONSS:
Adresse: Broker Square 10 1000 Brussels Belgique	Adresse e-mail: comeos-dev@peopleware.be	IBAN: BE80 0000 0024 0577

Prime: 1/5 Crédit-temps avec motif (Crédit temps)

Sous-type: 1/5 Crédit-temps avec motif	Montant demandé: 1.213,08	De: Janvier 2025	Jusqu'au: Décembre 2025
<input type="checkbox"/> Concerne une prolongation	Date de première demande: 30/04/2026		

Vous n'êtes pas encore prêt à envoyer votre demande?

Enregistrer sans envoyer

Enregistrez vos modifications à un stade intermédiaire afin de pouvoir continuer plus tard. Vos données sont conservées dans le dossier, mais ne sont pas encore envoyées ni traitées. Vous pouvez revenir à tout moment pour finaliser votre demande.

Si le système continue à afficher des messages d'erreur et que vous ne parvenez pas à identifier la cause, veuillez contacter Veerle Geerts à l'adresse veerle.geerts@wf-fe.be ou au 03 493 25 95 (absente le mercredi), ou Danielle Devriese à l'adresse danielle.devriese@wf-fe.be ou au 03 493 25 92.

9. Vous recevez une confirmation indiquant que votre demande a été introduite avec succès.

Un numéro de demande est attribué.

Vous pouvez ensuite soit introduire une nouvelle demande de prime de crédit-temps, soit consulter l'aperçu des primes.

Demande de prime crédit temps : Dossier TK226-7

✔ Votre demande de prime crédit temps a été envoyée avec succès.

NUMÉRO: TK226-7

Vous pouvez consulter votre dossier à tout moment via la plateforme.

← Retour à l'aperçu des dossiers

Nouvelle demande de prime crédit temps

Demander une autre prime

10. Aperçu des primes demandées et statut des demandes

Prime Crédit temps Moreels Eric - Type: 1/5 Emploi de fin de carrière Projet Complétez votre demande et envoyez-la.		
Prime Crédit temps TK226-4 Verbeke Nathalie - Type: 1/2 Emploi de fin de carrière Approuvé	Montant: € 105,00	Date d'envoi: 28/04/2026
Prime Crédit temps TK226-3 Moreels Eric - Type: 1/5 Crédit-temps avec motif Approuvé	Montant: € 1.213,08	Date d'envoi: 28/04/2026
Prime Crédit temps TK226-2 Moreels Eric - Type: 1/5 Emploi de fin de carrière Approuvé	Montant: € 120,36	Date d'envoi: 24/04/2026
Prime Crédit temps TK226-1 Van dewalle Tom - Type: 1/5 Emploi de fin de carrière Envoyé Votre demande sera traitée par un collaborateur du fonds.		Date d'envoi: 24/04/2026

11. Modifier les données de l'employeur

Si vous souhaitez modifier les données de l'employeur (informations de contact, numéro de compte bancaire ou adresse de correspondance), cliquez sur votre nom en haut à droite, puis sur « Mon profil ».

Bonne continuation !

En cas de questions ou de doute : veuillez contacter Veerle Geerts à l'adresse veerle.geerts@wf-fe.be ou au 03 493 25 95 (absente le mercredi), ou Danielle Devriese à l'adresse danielle.devriese@wf-fe.be ou au 03 493 25 92.